

Grossesse

LA DRÉPANOCYTOSE



LA DRÉPANOCYTOSE



Généralités

La drépanocytose, c'est quoi ?

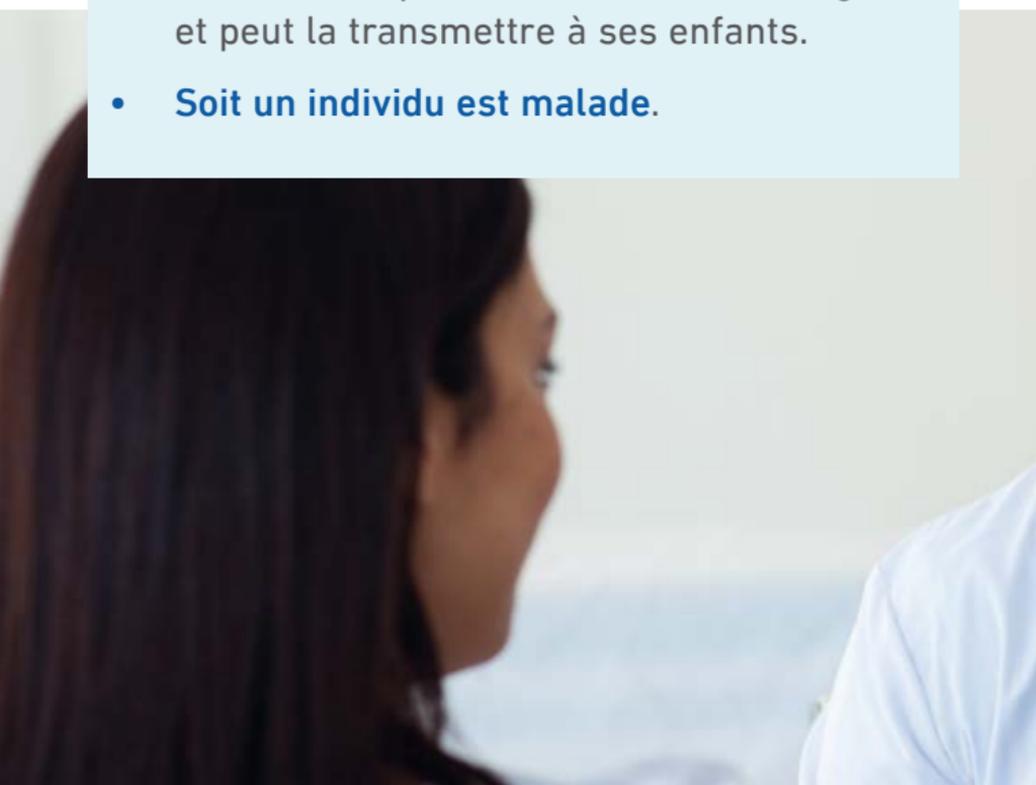
C'est une maladie héréditaire qui affecte les globules rouges du sang. Elle n'est pas contagieuse.

La drépanocytose, qui est concerné ?

Toutes les populations issues de vagues d'immigration sont concernées. Actuellement, au vu de l'augmentation de la mixité des populations dans notre pays, une plus grande partie d'individus pourrait être porteuse du gène. Tout le monde est donc potentiellement concerné par la drépanocytose.

Deux situations sont possibles

- **Soit un individu est « porteur »** : il n'est pas malade mais porte l'anomalie dans ses gènes et peut la transmettre à ses enfants.
- **Soit un individu est malade.**



Quels sont les signes d'une drépanocytose ?

Les plus fréquents sont la douleur dans les bras, les jambes, le dos, ... , l'infection, l'anémie (pâleur et fatigue) et l'ictère (les yeux jaunes).

Peut-on guérir d'une drépanocytose ?

En principe non, comme toute autre maladie génétique et héréditaire. Toutefois, les traitements des symptômes permettent d'atténuer la maladie.

Comment fait-on le diagnostic d'une drépanocytose ou d'un porteur de la drépanocytose ?

Par une simple prise de sang.

Quand et à qui doit-on faire cette prise de sang ?

- **Pendant la grossesse** ou encore mieux, avant celle-ci : on parle alors de dépistage prénatal.
- **À la naissance** (pas pour les porteurs) : il s'agit du dépistage néonatal.



LA DRÉPANOCYTOSE

Situations particulières

Je ne connais personne dans ma famille qui a une drépanocytose, dois-je faire le test ?

Oui, surtout si vous désirez un enfant.

Plusieurs membres de votre famille peuvent être porteurs de la drépanocytose.

On estime actuellement qu'une personne sur quatre en Afrique centrale, une personne sur huit dans les Caraïbes, une personne sur six ou sur trente selon les régions du bassin méditerranéen, de l'Inde, du Pakistan, du Bangladesh, ... est porteuse de la drépanocytose.

Si je ne suis pas malade, dois-je faire la prise de sang ?

Oui. Ce n'est pas important pour vous, mais le test vous révélera si vous êtes porteur·euse et donc si vous risquez d'avoir des enfants malades.

Si je suis porteuse de la drépanocytose et enceinte, puis-je avoir un enfant malade ?

Dès que votre médecin sait que vous êtes porteuse de la drépanocytose, il proposera de réaliser une prise de sang à votre partenaire.

Si celui-ci est aussi porteur de la drépanocytose, il y a plus de risques que vous ayez un enfant malade. Votre médecin vous accompagnera dans les investigations pour faire un diagnostic.



Si je suis porteur·euse de la maladie, dois-je encourager les autres membres de ma famille à faire le test ?

Oui, surtout pour les membres de la famille qui sont en âge d'avoir des enfants et ce, pour les mêmes raisons que pour vous. Eux aussi peuvent porter l'anomalie sans être malade.



Si je désire un enfant et que mon·ma partenaire et moi-même sommes porteurs de la drépanocytose, pouvons-nous savoir si notre enfant est atteint de la maladie avant sa naissance ?

Oui, dès les premiers mois de la grossesse, un test peut être réalisé par le gynécologue pour connaître l'état de santé l'enfant. En cas de résultat positif, vous serez rapidement adressés à un centre spécialisé.

Est-ce le papa
ou la maman
qui transmet
la drépanocytose
à son enfant ?

**En fait,
ce sont le papa
et la maman**
qui transmettent
la drépanocytose
à leur enfant.



ONE OFFICE
DE LA NAISSANCE
ET DE L'ENFANCE

Chaussée de Charleroi 95 - 1060 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 542 12 11 / Fax : +32 (0)2 542 12 51
info@one.be - ONE.be

WB
FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

ONE.be